



La Ville de Dudelange s'engage à économiser de l'énergie

- 28 septembre 2022 -

À l'heure où nous devons tous ensemble faire face à une crise à la fois climatique et énergétique, la Ville de Dudelange a décidé d'apporter sa contribution par la prise de nombreuses mesures d'économie d'énergie. Elle a en effet toujours clamé que sa position était de lutter contre le changement climatique global par des mesures locales.

Une lutte de longue date

Depuis 1994, la Ville de Dudelange est membre actif de l'Alliance internationale pour le climat et depuis 2004, membre actif de l'Alliance luxembourgeoise pour le climat. Depuis lors, Dudelange s'engage sans relâche en faveur du développement durable et de la protection de l'environnement. Au cours des années qui ont suivi, la Ville a mis l'accent plus particulièrement sur les thèmes de la durabilité et de la protection du climat.

A cela se sont ajoutées d'autres dispositions dans les domaines de l'adaptation au climat, des conséquences des risques et de la résilience climatique, qui ont finalement débouché sur des actions et des affiliations de la Ville dans le domaine de la durabilité. Ainsi, en 2013, Dudelange a signé le Pacte climat, qui a été créé en tant qu'équivalent luxembourgeois du European Energy Award. En 2021 a été lancé le Pacte Climat 2.0 qui aborde désormais en détail la protection du climat et les conséquences du changement climatique et définit des exigences pour des mesures concrètes afin d'atteindre la neutralité climatique à long terme.

Entre temps la Ville de Dudelange a ratifié le programme d'engagement du Covenant of Mayors 2030 (55 % de réduction de CO2 d'ici 2030).

Des mesures concrètes d'économie d'énergie

- 1. Le chauffage dans les bâtiments communaux** est réduit en moyenne d'un degré (soit une économie de 6%). La température ambiante est ainsi adaptée selon les prescriptions de l'Inspection du Travail et des Mines. Il en est de même concernant les infrastructures sportives.
- 2. L'éclairage public et des bâtiments communaux** : seul l'Hôtel de Ville était jusqu'à présent illuminé, son éclairage sera désormais éteint. Partout où ce sera possible à la fois d'un point de vue technique et de sécurité, l'éclairage sera éteint ou modéré (halls sportifs, centre culturel, écoles...). Une campagne de sensibilisation sera parallèlement lancée auprès des

associations sportives pour une gestion optimisée de l'éclairage.

Les 11 nouveaux abribus sont équipés d'un panneau photovoltaïque sur le toit pour alimenter leur propre éclairage. Seuls les arrêts « Niddeschgaass » et « Square Mayrisch » sont alimentés par l'éclairage public en raison de leur haute fréquentation du matin tôt au soir tard.

3. Marché de Noël

L'éclairage de Noël sera réduit de 3h par jour (à partir de 17h au lieu de 14h).

Seul le centre-ville de Dudelange sera illuminé par les décorations de Noël. Les associations participantes seront sensibilisées afin d'utiliser des LED et d'économiser de l'électricité dans leur chalet dans la mesure du possible.

Le chauffage à rayonnement (parasol chauffant au gaz ou électrique) est désormais interdit.

- 4. Sensibilisation** : des campagnes de sensibilisation seront lancées envers les fonctionnaires et les employés communaux, les commerçants, les associations et les citoyens afin de contribuer tous ensemble à économiser de l'énergie dans le but de protéger la planète et l'avenir des générations futures !

Le collège des bourgmestre et échevins,

Dan Biancalana, bourgmestre

Loris Spina, René Manderscheid, Josiane Di Bartolomeo-Ries, Claudia Dall'Agnol, échevins

MESURES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Chauffage des bâtiments communaux

- La température ambiante sera adaptée selon les prescriptions de l'Inspection du Travail et des Mines.

Catégorie de bâtiment	Températures ambiantes actuelles	Températures ambiantes ajustées	Économies
Bâtiments administratifs	21°C	20°C	6%
Ecoles	21°C	20°C	6%
Crèches	21°C	20°C	6%
Maison Relais	21°C	20°C	6%
Centre culturel – bureaux, salle de répétitions, petit auditoire	21°C	20°C	6%

- L'alimentation en eau chaude sera coupée là où elle n'est pas nécessaire.

Infrastructures sportives	Températures ambiantes actuelles	Températures ambiantes ajustées	Économies
Vestiaires	20°C-25°C	20°C	6% - 30%
Halls sportifs	19°C – 20°C	18°C	6% - 12%
Piscine	26 °C	25°C	6%

- Adaptation de la température de l'eau des bassins selon les directives pour la construction des piscines

Bassin	Températures de l'eau actuelles	Température de l'eau ajustées
Petit bassin	32°C	30°C
Grand bassin	27°C	26°C

Des ajustements supplémentaires des températures pourront être mis en œuvre pendant les vacances scolaires.

Eclairage public et éclairage des bâtiments

- L'éclairage extérieur du seul bâtiment communal qui est illuminé (Hôtel de Ville) sera éteint.
- L'enseigne du centre culturel sera éteint à partir de 22h.
- L'éclairage des préaux qui ne servent pas de passage est éteint là où c'est techniquement possible. (Centre A et B, Brill, Boudersberg, Deich et Gaffelt).
- L'éclairage des halls sportifs est réglé afin de réduire les consommations en électricité (CSRH, Lenkeschléi, Brill, Budersberg). En plus, une campagne de sensibilisation sera réalisée auprès des associations sportives afin d'éteindre correctement l'éclairage.
- La plage horaire de l'éclairage du centre culturel sera adaptée. La modernisation de l'éclairage est accélérée (remplacement par LED).

- Les 11 nouveaux abribus produisent l'électricité pour l'éclairage de l'abribus par un panneau photovoltaïque installé sur la toiture de l'abribus et ne sont pas connectés à l'alimentation électrique de l'éclairage publique.

Marché de Noël

Eclairage

- Allumer l'éclairage de Noël de 17h à 23h au lieu de 14h à 23h (resp. 1h les jours fériés) → réduction de la durée de 3 heures par jour.
- Eclairage de Noël et décoration illuminée seulement dans le centre de Dudelange, pas d'éclairage de Noël ou de décorations illuminées dans les quartiers
- Sensibilisation des associations d'économiser de l'électricité dans leurs chalets et recommandation d'utiliser des LED.

Chauffage

- Interdiction des chauffages à rayonnement (parasol chauffant au gaz ou électrique).

Sensibilisation

- Campagne de sensibilisation des fonctionnaires et employés communaux
- Campagne de sensibilisation des commerçants
- Campagne de sensibilisation des associations
- Campagne de sensibilisation des citoyens